LYCÉE
STELLA MARIS

Anglet, le 7 juillet 2026

Chers parents,
Chers élèves,
C'est avec plaisir que nous allons effectuer une nouvelle année scolaire au Lycée Stella Maris.
Voic les informations utiles :

RENTRÉE le Mardi 1er septembre 2026

- **MATIN :**
  - **9 h : accueil des internes concernés par la rentrée du matin**
  - **10 heures : accueil des lycéens :**

- Secondes Générales et Technologiques (**2 GT**)
- Seconde Accompagnement, Soins et Services à la Personne (**2 ASSP**)
- Seconde Animation-Enfance et Personnes Âgées (**2 AEPA**)
- Première année CAP Agent de Prévention et de Médiation (**1 APM**)

Ces élèves seront libres l'après-midi (y compris les internes, sur autorisation écrite des parents). Seuls les internes sont attendus au self pour le déjeuner.

- **APRÈS-MIDI :**
  - **13 h : accueil des internes concernés par la rentrée de l'après-midi.**
  - **14 heures : accueil des lycéens**

- 1ère générale (**1 G)**
- Terminale G (**T G**)
- Première Sciences et Technologies de la Santé et du Social (**1 ST2S**)
- Terminale Sciences et Technologies de la Santé et du Social (**T ST2S**)
- Première Sciences et Technologies de Laboratoire (**1 STL**)
- Terminale Sciences et Technologies de Laboratoire (**T STL**)
- Première Animation Enfance et Personnes Agées (**1 AEPA**)
- Terminale Animation Enfance et Personnes Agées (**T AEPA**)
- Première Accompagnement, Soins et Services à la Personne (**1 ASSP**)
- Terminale Accompagnement Soins et Services à la Personne (**T ASSP**)
- Terminale CAP Agent de Prévention et de Médiation (**T APM**)

- **Déroulement de la journée du 1er septembre**

- Matin : 10h-12h (pour les élèves entrés le matin)
- Après-midi : 14h-16h (pour les élèves entrés l'après-midi)

Dans chaque classe, le Professeur Principal reçoit ses élèves pour la mise en route de l'année scolaire (présentation du déroulement de l'année, emploi du temps, vérification des informations administratives, les régimes, les langues vivantes et les options des élèves).

- **Emploi du temps**

Les cours débuteront le **mercredi 02 septembre au matin**, à l'heure de l'emploi du temps.
Cet emploi du temps sera **provisoire** durant les 2 premières semaines.

Des journées ou des temps d'intégration sont prévus. La participation des élèves à ces journées d'intégration est obligatoire, elles font partie intégrante de la formation.

Compte tenu de cette période d'accueil et d'intégration pour les élèves du lycée, les emplois du temps sont susceptibles d'être aménagés**.** Ces modifications ponctuelles seront visibles dans Pronote.

- **Fournitures scolaires**

Chaque enseignant indiquera aux élèves à la rentrée le matériel nécessaire à acheter.
Les élèves devront prévoir de quoi écrire pour les premiers jours de rentrée (feuilles de papier et stylos).

Tous les élèves du Lycée des métiers (baccalauréats professionnels et CAP) devront avoir en leur possession des **écouteurs filaires** (prise mini-jack) pour les cours de langue.

- **Fournitures demandées pour l'internat**

1 couette, 1 oreiller, 2 draps housse ainsi qu'un 1 drap plat ou une housse de couette, 1 paire de chaussures d'intérieur, nécessaire de toilette.

Tout objet de valeur reste sous la responsabilité des familles.

- **Transports scolaires Pays Basque - Adour**

L'inscription est désormais obligatoire pour tous les élèves de lycée, sur l'ensemble du territoire, y compris pour ceux qui empruntent des lignes commerciales pour se rendre à leur établissement scolaire.
Cette inscription se fait en ligne sur https://www.txiktxak.fr/le-transport-scolaire/

En cas de besoin, les parents d'élèves peuvent contacter l'équipe Transport Scolaire :
Par courriel, via le formulaire de contact https://contact.tsko.txiktxak.fr/hc/fr/requests/new

Par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h en composant le 05 47 75 76 64, choix 1 « Transport Scolaire ».

- **Tenues Professionnelles**

↳ Pour tous les élèves en formation ASSP

Une tenue professionnelle blanche (haut, pantalon et sabots) est fournie pour la réalisation des Travaux Pratiques, aux élèves de 2nde ASSP et aux nouveaux arrivants en 1ère ASSP.

Afin de pouvoir effectuer les commandes, **l'essayage des tenues (tailles et pointures) se fera le jeudi 27 août 2026 entre 14h et 16h au lycée**.

- **Manuels scolaires**

↳ Pour tous les élèves

Le système de location est reconduit pour la rentrée 2026. Un forfait de 60 euros maximum sera facturé sur la note annuelle 2026-2027.

↳ Livres-cahiers ou livres consommables

Le montant d'achat des livres-cahiers, en version papier ou numérique, sera facturé aux familles avec une réduction de 26% par rapport au prix public (il figurera sur la facture annuelle 2026-2027).

La distribution des manuels scolaires et des livres se fera les jours suivants :

Lycée professionnel : **: le jeudi 27 août**

- 2 ASSP : 14h-16h

Pour les autres classes, la distribution des manuels se fera à la rentrée.

Lycée général et technologique : **le vendredi 28 août**

- 2 GT : 10h à 12h
- 1 STL, 1 ST2S et 1 G : 13h à 15h
- T STL, T ST2S et T G : 15h à 17h

- **Bourses nationales lycée**

Les élèves éligibles à la bourse de lycée devront formuler une **première demande entre le 1er septembre et le 16 octobre 2026 inclus**.
Pour rappel depuis la rentrée 2025, la bourse de lycée ne sera plus attribuée pour toute la durée de la scolarité au lycée. Les familles devront, chaque année, formuler une nouvelle demande de bourses.
Des informations plus précises vous seront communiquées à la rentrée avec le modèle de dossier à compléter.

- **Communication avec les familles**

↳ Le carnet de liaison

Chaque élève doit toujours l'avoir en sa possession.
Ce carnet, très important, est un lien entre la famille et l'établissement. Il y sera consigné l'emploi du temps donné à l'élève à la rentrée et vous y trouverez également le règlement intérieur, les bulletins d'absence et retard, et les sanctions mineures (mises en garde, retenues). Nous vous remercions de le consulter régulièrement.

↳ Le signalement des absences-retards

Les absences et les retards doivent être signalés par mail et exclusivement auprès du Bureau de Vie Scolaire viescolaire@stellamarisanglet.fr ou par téléphone au 0559638393 taper le 3 puis le 2.

↳ Les bulletins trimestriels, semestriels

Ils seront téléchargeables et visibles par les parents et les élèves/étudiants sur **Pronote** ; n'oubliez pas de nous informer de tout changement d'adresse (mail ou postale) ou de téléphone en cours d'année au secrétariat.

↳ Pronote

Les notes, le cahier de texte et d'autres informations administratives (campagne de bourses, **certificat de scolarité**) sont accessibles sur Pronote, après l'obtention d'un code individuel qui vous sera communiqué à la rentrée.
Une messagerie est également intégrée à cet outil pour communiquer avec l'établissement (enseignants et vie scolaire)

↳ Le secrétariat (contact@stellamarisanglet.fr)

Ouverture tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf le vendredi) pour les familles et aux récréations pour les élèves selon leur emploi du temps.

↳ L'accueil (accueil@stellamarisanglet.fr) :

Ouverture tous les jours de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h (sauf le jeudi après-midi)

Le Lycée sera fermé du VENDREDI 10 JUILLET à 12h au MARDI 18 AOÛT 2026 inclus ; réouverture le MERCREDI 19 AOÛT 2026 à 9 h.

Nous vous souhaitons un bel été,

Frédéric RICAUD
Directeur

Philippe DAUDIGNON
Adjoint de Direction